SYNDICAT CFTC DES PERSONNELS DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES

LE 25 NOVEMBRE 2026

Congés, JRTT, CET et dons de jours au 31 décembre 2026

À l'approche de la fin d'année, soyez vigilants sur vos compteurs afin de ne perdre aucun droit !

• Congés Annuels (CA) : date limite au 31 décembre

Depuis la mise en œuvre des 1607 heures, il n'existe plus de report automatique des CA au 31 mars.

1. Attention : vous devez obligatoirement avoir posé 20 jours de congés minimum (proratisés en cas de temps partiel ou d'arrivée en cours d'année).

2. Tout CA non posé, non épargné ou non donné avant le 31 décembre 2026 sera définitivement perdu.

• JRTT / JRTI : souplesse de report début 2027

Une tolérance est maintenue pour les JRTT/JRTI non consommés en fin d'année (notamment ceux générés en novembre et décembre) : ils peuvent être reportés en début d'année 2027.

• Que faire de vos jours restants ? CET et don de jours

Vous pouvez valoriser votre reliquat :

• Épargnés sur votre compte épargne temps CET 2 ;

• Offerts via un don de jours pour agents aidants d'enfant gravement malade notamment.

• Nombre de jours versés en CET ou en don de jours

Comme vous devez prendre 20 CA par an minimum, vous pouvez verser chaque année au CET et dons :

5 CA + 2 jours de fractionnement (si vous les avez générés l'année précédente*) **+ JRTT** (sans plafond)

➔ Vous pouvez donc verser ou répartir entre votre CET et votre don de jours : jusqu'à 7 CA* + JRTT

• Rappel : comment générer 2 jours de fractionnement pour 2027

Les CA que vous posez **entre le 1er novembre et le 31 décembre 2026** s'ajoutent à ceux déjà pris entre le 1er janvier et le 30 avril 2026 pour calculer vos droits au fractionnement 2027 :

Vous gagnerez 1 jour si vous avez posé 5, 6 ou 7 jours de CA en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre

Vous gagnerez un 2e jour si vous avez posé au moins 8 CA en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre

Vous aurez alors **27 jours** de congés en 2027 **= 25 CA + 2 jours de fractionnement** (pour un temps complet).

La CFTC à vos côtés

Pour vous défendre et vous informer



Du 3 au 10 décembre
Votez CFTC !

01 43 47 84 70 | syndicat-cftc@paris.fr | https://syndicat-cftc.fr